



PROJET PEDAGOGIQUE

Temps d'Activités Péri-scolaire 2017

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant. »



Sommaire

Introduction

1.L'objectif de la réforme.....page 3

2.Les intentions éducatives de la directrice et
de son équipepage 4

3.L'évaluationpage 6

4.Descriptif de l'accueilpage 6

5.L'équipe d'animation.....page 9

6.La communicationpage 9

Introduction

Ce projet pédagogique est le fruit d'un travail concerté avec l'équipe d'animation.

Il s'inscrit dans le respect du projet éducatif de LA Maison Pop', qui œuvre pour l'éducation par et pour tous, l'esprit démocratique, les notions de vivre ensemble et de solidarité, la parité, la culture, le respect de l'environnement et la dignité humaine.

1 .L'objectif de la réforme : mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous

- Depuis la mise en place de la semaine de quatre jours en 2008, les écoliers français ont le nombre de jours d'école le plus faible des 34 pays de l'OCDE : 144 jours contre 187 jours en moyenne. Ils subissent de ce fait des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde.
- Selon les scientifiques spécialistes des rythmes de l'enfant, cette extrême concentration du temps est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires.
- La réforme des rythmes scolaires conduira à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.
- Elle permettra une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire et s'accompagnera d'une prise en charge des élèves jusqu'à 16h30 au moins.
- Les élèves pourront accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

FOCUS

Une réforme dans l'intérêt des élèves qui correspond aux principales préconisations des scientifiques spécialistes des rythmes de l'enfant.

Dans un rapport de janvier 2010, l'Académie nationale de médecine soulignait que la désynchronisation des enfants, c'est-à-dire l'altération du fonctionnement de leur horloge biologique lorsque celle-ci n'est plus en phase avec les facteurs de l'environnement, entraîne fatigue et difficultés d'apprentissage.

Les chronobiologistes Robert Debré, Guy Vermeil, Hubert Montagner, François Testu et leurs collaborateurs ont, quant à eux, dans le cadre de leurs publications, formulé un certain nombre de préconisations, qui ont été largement partagées lors de la concertation pour la refondation de l'École.

Ces préconisations sont les suivantes :

Revenir à une semaine de quatre jours et demi, avec une priorité au mercredi matin scolarisé, afin de répartir le travail scolaire sur davantage de jours, de diminuer la durée de toutes les journées scolaires et d'éviter la rupture de rythme causée par un mercredi hors temps scolaire, ce type de rupture étant préjudiciable aux apprentissages des enfants ;

Avoir une approche globale du temps de l'enfant prenant en compte la nature des trois temps qui composent les 24 heures de la journée, à savoir les temps familiaux, les temps scolaires et les temps récréatifs, sociaux, associatifs, sportifs, artistiques, culturels passés en dehors de la famille et de l'école.

*(source [éducation.gouv.fr](http://education.gouv.fr))

2. Les intentions éducatives de la directrice et de son équipe

« Les humains doivent se reconnaître dans leur humanité commune en même temps que reconnaître leur diversité tant individuelle que culturelle. » Edgar MORIN.

Les temps d'activités périscolaires organisés par l'équipe d'animation (direction et animation) se composent d'objectifs éducatifs. Ces temps permettent à l'enfant d'évoluer avec l'autre dans un cadre particulier comprenant les animateurs, les camarades de classe, les autres élèves...

Diverses activités sont mises en place pour permettre aux enfants de découvrir des thématiques artistiques, culturelles, sportives... qui permettront aux participants de susciter des envies et de donner de l'intérêt à la découverte et pratique des activités. Ils ont la liberté de choisir leur activité bien que les animateurs puissent intervenir pour réguler ou proposer une autre activité afin d'équilibrer les groupes et respecter les quotas.

Chaque activité proposée est centrée sur des valeurs que nous souhaitons transmettre aux enfants pour qu'ils puissent s'épanouir dans la société de demain. On retiendra le vivre ensemble, le respect, la solidarité, la tolérance...

Objectifs pédagogiques sur l'année 2017 :

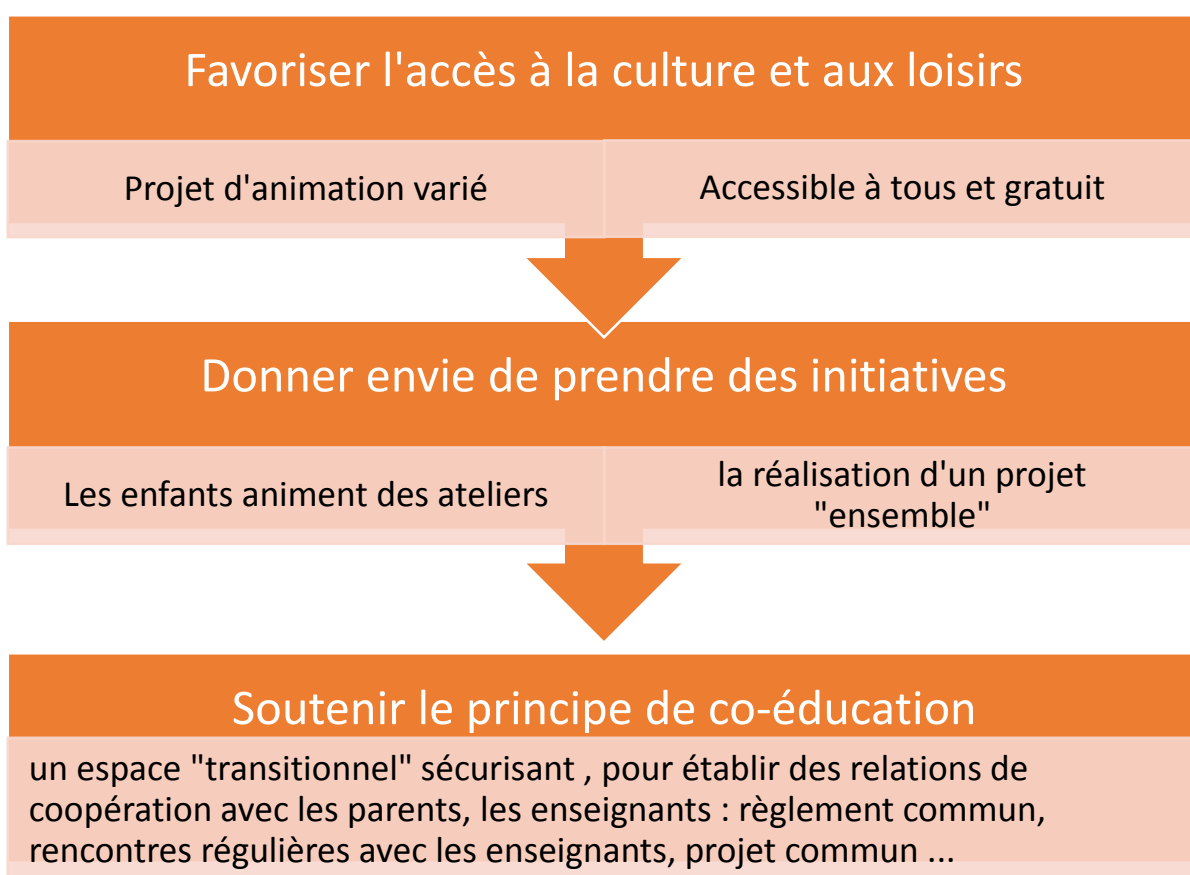
« « L'humaine condition » requiert que nous assumions la TRANSMISSION comme « monde commun » qui permet de se relier et de se différencier à la fois....

Dans cette perspective, la culture est ce qui peut relier L'INTIME à l'UNIVERSEL. »

-Philippe MEIRIEU-

Notre projet pédagogique 2017 s'appuie sur le projet social 2017.

Nous travaillerons cette année sur **l'orientation** : « S'engager dans une démarche socio-culturelle sur le territoire. »



3. L'évaluation

Pourquoi évaluer ?

D'une façon générale, on peut répondre qu'évaluer, c'est donner une valeur à un service, à une action, à une prise en charge.

C'est reconsidérer les orientations de départ, les interroger pour choisir de garder ou non la direction ; c'est ne pas perdre de vue le sens même du projet élaboré et des actions menées.

(Source : Nouveau dictionnaire critique d'action sociale Jean-Yves Barreyre et Brigitte Bouquet)

Critère d'évaluation

(favoriser l'accès à la culture et aux loisirs)

- Voir le projet d'animation sur l'année
- Les animations qui fonctionnent bien (nombre de participants)
- La fréquentation sur les tap

Critère d'évaluation

(Donner envie de prendre des initiatives)

- Le nombre de projets et idées portés par les enfants
- une oeuvre ou autre (expo) est mise en place en fin d'année scolaire initiée par l'équipe

Critère d'évaluation

(Soutenir le principe de co-éducation)

- réunion commune avec les enseignants
- (nombre de réunions sur l'année); projet commun mise en place , régulation sur le règlement ...
- communication régulière sur les tap aux familles (courrier, plaquette, le rituel du rendez vous de fin d'année)

4. Descriptif de l'accueil

La structure

La commune de Montendre a confié la gestion et l'organisation des tap au centre social LA Maison Pop', association loi 1901.

L'association est agréée « Association de jeunesse et d'éducation populaire » par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale sous le n° 17-214-JEP-07.

Adresse et coordonnées de la structure :

Centre social LA Maison pop'

5 rue de la garenne

17130 Montendre

05.46.70.43.67

Email : lam.montendre@wanadoo.fr

Site internet : www.lamaisonpop.com

LA Maison Pop' est une association démocratique, indépendante dans sa prise de décision et participative dans la mise en œuvre des projets.

Les espaces utilisées durant les tap :

La commune de Montendre a mis à disposition plusieurs locaux pour la mise en œuvre de ce projet. L'accueil de loisirs primaire dispose de plusieurs salles : salle de sport, salle d'expression, salle de bricolage, salle de jeux.

Le marché couvert : salle de sport

La bibliothèque de Montendre

Si le temps est favorable nous utilisons les espaces extérieurs : le château de Montendre, l'espace extérieur de la salle des fêtes.

Capacité et type de public :

Environ 200 enfants âgés de 6 à 12ans, scolarisés du CP au CM2 dont 1 ULISS, et résidant à Montendre ou communes proches.

Organisation prévue sur l'année

Les temps d'activités périscolaires se déroulent après le temps d'enseignement et avant l'accueil périscolaire les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 15h00 à 16h30, au sein de l'école primaire de Montendre, à raison d'1h30 de tap, deux jours par semaine/enfant. Deux groupes d'enfants seront constitués en fonction de leur âge : « petits » et « grands », ce qui correspond à la répartition spatiale actuelle des enfants dans une aile (rue de la garenne) CP-CE-CLIS et une aile CE-CM. Soit une centaine d'enfants maximum par jour au TAP.

Les APC auront lieu entre 15h et 16h : les enfants en bénéficiant pourront rejoindre l'accueil de loisirs TAP de 16h00 à 16h30.

Déroulement :

Après une année d'expérience, nous avons modifié notre temps d'animation en collaboration avec les enseignants.

Un temps de récréation a été instauré de 15h00 à 15h15, à la sortie des classes.

Les enfants pourront aller aux toilettes et se détendre avant de se rendre aux Tap.

Un temps nécessaire pour que cette transition s'effectue avec douceur et tranquillement sans bousculer les enfants.

15h15 la cloche sonne. Enfants et animateurs se regroupent sur les marches ou sous le préau de l'école si mauvais temps.

Chaque animateur propose une activité en lien avec les objectifs de départ.

Afin de ne pas pénaliser les enfants sur le choix d'une activité, l'équipe a décidé qu'à chaque séance une classe serait prioritaire pour le choix de l'activité.

Activités diversifiées de découverte et de loisirs :

Nous allons mettre l'accent sur l'exploration et la découverte en organisant des espaces où l'enfant pourra découvrir des activités et se découvrir.

Dans ces différents espaces animés, les groupes d'enfants pourront faire du sport, des jeux d'expressions, jouer, lire, se reposer, faire de l'informatique, discuter ou ne rien faire.

La connaissance de son environnement proche sera favorisée : château, ville, etc.

Une nouvelle activité découverte musicale sera proposée aux enfants en partenariat avec l'association Adon'f.

16h20 les temps tap se terminent, les enfants participent aux rangements et sont accompagnés par un ou deux animateurs dans leurs classes pour récupérer les sacs de classe.

16h30 les groupes d'enfants et animateurs vont tranquillement jusqu'au portail afin de retrouver les parents.

5. L'équipe d'animation

Elle se compose principalement d'animateurs/animateuses salariés au sein de LA Maison Pop', diplômés et bien connus des enfants puisqu'ils interviennent auprès des enfants lors de la pause méridienne.

La municipalité de Montendre a mis à disposition 2 personnes, l'une est animatrice multimédia, le second est chargé de la maintenance de l'école ; bien connu des enfants, il a longtemps été éducateur sportif.

Des intervenants extérieurs viennent renforcer l'équipe d'animation afin d'apporter une spécificité. C'est un plus pour les enfants qui ne peuvent pas pratiquer d'activité extrascolaire.

Sophie GIRARDEAU : BPJEPS-BAFD, employée de LA Maison Pop' : responsable des tap

Sophie MATHIEU : BAFA, BPJEPS en cours, employée LA Maison Pop'

Rémi MARQUISEAU : Licence STAPS, CQP tir à l'arc, employé LA Maison Pop'

Lorenzo PARONNEAU : BPJEPS-BAFA, employé LA Maison POP'

Martine DEBAVELAERE : BAFA, mise à disposition mairie de Montendre

Gilles MARQUISEAU : Initiateur foot, mise à disposition mairie de Montendre

Audrey MARCHECHAY : Professeur de judo

Sébastien PIEFORT : Professeur de musique

Christelle MORENILLI : Intervenant sophrologie

Lectur@média de Montendre

6. La communication

Externe

Modalités d'information aux familles

Une plaquette d'information ainsi qu'un courrier qui stipulera les modalités d'inscriptions sera diffusée en début d'année à tous les parents de l'école primaire.

Les conseils d'école seront des moments où une information pourra être transmise aux familles.

L'équipe se rendra disponible à la fin des tap pour communiquer avec les familles si besoin.

Un temps d'exposition dynamique sera proposé en fin d'année scolaire aux familles, un moment qui se veut convivial et propice aux échanges.

Modalités d'information aux partenaires institutionnels

Des bilans seront organisés durant l'année scolaire avec les enseignants, puis lors des comités de pilotage et de suivi PEDT sous l'impulsion de la coordinatrice du PEDT de Montendre, Armelle BRIAND.

Nos partenaires d'actions



Interne :

Une réunion d'équipe journalière est prévue de 14h30 à 15h00, afin de faire le point sur le projet et de réajuster si nécessaire.

Une réunion d'équipe par trimestre aura lieu pour échanger sur nos pratiques et réajuster le projet si besoin.